

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 5 DÉCEMBRE 1981

L'assemblée générale annuelle de la SOPHAU s'est réunie le 5 décembre 1981 à l'ENS, 45, rue d'Ulm, Paris avec l'ordre du jour suivant :

- 1 - Problèmes de la recherche.
- 2 - Problèmes de la formation continue.
- 3 - Habilitations de 2ème et 3ème cycles.
- 4 - Congrès 1982.
- 5 - Renouvellement du Bureau.

Etaient présents :

Mmes et MM. BERTRAND J-M (Paris I), BONNEAU D (Retraitee), BRIANT P (Toulouse II), BUDISCHOVSKY M-C (Rennes II), CABANES P (Clermont II), CADOUX J-L (Amiens), CARABIA Jacqueline (Limoges), CHRISTIEN J. (Paris X), CORBIER M (CNRS), DEBORD P (Bordeaux III), DENIAUX E. (Caen), DESANGES J (Nantes), DUNEAU J-F (Poitiers), DUVAL Y (Paris II Créteil), DUVAL Noël (Paris IV), ETIENNE Robert (Bordeaux III), FABRE Paul (Brest), FOUCHER Louis (Tours), JACQUES F. (Nantes), JANVIER Y (Orléans), KARAMBELIAS (CNRS), LARONDE A (Grenoble), LE GALL J (Paris I), LERICHE P (CNRS), LE ROUX P (Paris X Nanterre), LONIS Raoul (Nancy II), MARTIN J-P (Reims), MELEZE-MODRZEJEWSKI J (Paris I), METIVIER M (Paris I), MOSSE C (Paris VIII), NONY D (Paris I), PIETRI Ch (Paris IV), QUET M (Nantes), ROMAN D (Montpellier), ROMAN Y (Lyon-St-Etienne), RUZE F (Paris I), SADOURNY J (Rouen), THELAMON F (Rouen), VAN EFFENTERRE H (Paris I), VANNIER F (Orléans), VOISIN J-L (Caen).

Etaient excusés :

Mmes et MM. J. BEAUCAMP, B. BEAUJARD, P. CORBIER, F. DECRET, J. DEMAROLLE, J. DUMONT, N. DUPRE, F. FRONTISI-DUCROUX, J.R. JANNOT, Y. LE BOHEC, Cl. LEPELLEY, M. et P. LEVEQUE, F. LISSARRAGUE, A. MARTIN, N. MOINE, L. PAPE, B. REMY, J.P. REY-COQUAIS, J.Cl. ROCHARD, A. ROUSSELLE, A. TRANOY.

J. BEAUCAMP, F. FRONTISI-DUCROUX et F. LISSARRAGUE avaient donné un pouvoir de vote à M. H. QUET.

M. CONTAMINE représentait la Société des Médiévistes, M. BERCE, celle des Modernistes, M. BARRAL celle des historiens de contemporaine. M. LARONDE avait été chargé par M. PEYROT, excusé, de représenter l'A.P.H.G.

I - PROBLEMES DE LA RECHERCHE

P. CABANES rappelle que des Assises régionales se sont tenues dans chaque région pour préparer les Assises nationales tandis que parallèlement le Ministère de la Recherche et de la Technologie préparait une loi-programme. Chacun a pu constater qu'une faible place était faite aux sciences humaines, sur lesquelles M. Guy BOIS a été chargé d'établir un rapport. Mais il a paru souhaitable à un certain nombre d'entre nous que les problèmes spécifiques de la recherche en histoire soient présentés séparément. Un texte élaboré par un groupe d'historiens d'Ile-de-France a été transmis au Bureau qui l'a communiqué aux trois autres sociétés de spécialistes et au Comité français des Sciences historiques.

Ch. PIETRI présente ce texte. Il rappelle qu'il a été élaboré dans le cadre de la réflexion conduite pour préparer les Assises régionales, à la suite de plusieurs réunions entre différents représentants des Universités de la région parisienne, d'équipes du CNRS et de différents instituts. Il a paru nécessaire d'affirmer la place de la recherche historique et d'affirmer notre présence alors même que dans le "modèle" de la recherche présenté par le Ministre nous n'avons pas notre place. Pour avoir plus de poids, il a paru souhaitable de présenter un texte commun aux historiens, afin qu'il puisse y avoir un "front uni" de l'histoire aux Assises nationales.

M. BARRAL indique, qu'en histoire contemporaine, il y a différents courants mais que les collègues universitaires sont solidaires de l'ensemble de l'histoire et que la Société des contemporanéistes adhère à ce texte.

M. BERCE donne à son tour l'accord des Modernistes. L'un et l'autre insistent sur l'importance du problème des publications.

M. CONTAMINE fait savoir que les Médiévistes ont surtout discuté le rapport de G. BOIS, qui a suscité des réactions diverses et qui ne concerne pas uniquement l'histoire, mais que la Société des Médiévistes s'associe également au texte transmis par la SOPHAU.

J. LE GALL estime que le texte devrait souligner davantage le rôle des Universités dans la recherche en histoire et évoque la misère des petits centres de recherche non rattachés au CNRS. Il insiste sur les besoins en équipement lourd (bibliothèques informatisées, par exemple). Un échange s'engage sur ce point : J.M. BERTRAND pense que les banques de données ne sont pas très au point, R. ETIENNE que nous ne savons pas les utiliser et que les bibliothèques sont nos laboratoires. R. ETIENNE ajoute qu'il approuve le texte proposé et qu'il faut qu'il y ait une position commune des sociétés d'historiens ; mais il lui paraît important qu'il y ait des commissions du CNRS correctement délimitées pour juger des programmes de recherche au plan national. J. CHRISTIEN déplore la séparation de l'histoire et de l'archéologie et les difficultés que cela entraîne pour participer à des équipes de recherches.

Ch. PIETRI pense qu'il faut discuter du problème de la recherche dans les Universités, qu'il faut un organe national pour juger de la qualité et de l'urgence des recherches envisagées mais qu'il faut aussi que les Universités utilisent les structures existantes pour se rattacher au CNRS.

Y. ROMAN souligne les difficultés qui proviennent du partage de la recherche entre Ministère de la Recherche et Ministère de l'Education, sans compter le rôle que jouent les Affaires culturelles, pour la Gaule par exemple.

P. LERICHE pense qu'en fait le Ministère de la Recherche n'a pas de doctrine pour les Sciences humaines et qu'il faudrait lui faire comprendre que nous avons plus besoin en général de moyens de fonctionnement (personnel, bibliothèque) que d'équipement lourd. Il rappelle qu'actuellement les activités de terrain sont en baisse par manque de crédits. Il est hostile à une spécialisation des archéologues à l'intérieur de la recherche, en vue de faire de l'archéologie une "science autonome" séparée de l'histoire. Il estime au contraire qu'il faudrait des passerelles entre l'Université et le CNRS et que les Universitaires puissent bénéficier d'une année sabbatique ; demande qu'avait également formulé P. LEROUX.

P. CABANES rappelle que le problème de l'année sabbatique relève du Ministère de l'Education et non celui de la Recherche, qu'il est lié à celui des horaires statutaires. En ce qui concerne la recherche dans les Universités, il indique qu'on peut obtenir pour les Sciences humaines des missions, vacations, crédits pour publication dans le budget de l'Université. Il constate le retard des bibliothèques françaises en matière d'informatisation.

Le Président fait procéder au vote sur le texte proposé, celui-ci est adopté à l'unanimité moins une abstention. Il sera transmis le jour même au Président du Comité français des Sciences historiques qui l'adressera au Ministre. Ce texte légèrement modifié a été adressé à tous les membres de la SOPHAU par un courrier en date du 16 décembre 1981.

Ch. PIETRI estime qu'il faudrait que ce texte soit présenté aux Assises Nationales par un rapporteur parlant au nom des historiens. Ce point de vue est approuvé par plusieurs collègues.

II - FORMATION CONTINUE

P. CABANES indique qu'elle a été organisée dans 5 académies pilotes mais qu'elle relève au Ministère de l'Education de deux missions parallèles qui continuent d'exister. Il souligne que bien des IPR mettent en place ces formations en dehors de l'Université, recrutant parfois des universitaires à titre personnel, mais qu'il est largement fait appel à d'autres (anciens directeurs d'études des centres de PEGC par exemple). En outre, les PEGC qui n'ont pas obtenu que la formation continue soit incluse dans leur horaire statutaire, refusent dans certains cas de suivre cette formation.

A. LARONDE pense que l'on est actuellement dans une situation transitoire. Les Recteurs suscitent actuellement des réunions où ils vont le faire : il faut demander à y participer et refuser d'être utilisés comme simples prestataires de service. Comme les IPR disposent de crédits importants pour la formation continue, il est opportun de leur transmettre des propositions par le canal des UER et de poser des jalons pour l'avenir.

P. BRIANT rappelle les résultats assez exceptionnels obtenus à Toulouse où à la suite d'efforts poursuivis pendant 5 ou 6 ans, de bonnes relations se sont établies avec l'IPR. De ce fait l'Université est présente à tous les plans de la formation continue : il y a 8 centre (3 à Toulouse, 5 décentralisés) ; dans chaque centre sont organisées trois journées de formation (le jeudi). Les enseignants du supérieur sont rétribués par le Rectorat ; les enseignants de collège et de lycée qui suivent cette formation ont une décharge de service. P. BRIANT estime que des conditions correctes ont ainsi été obtenues, qui sauvegardent la mission de l'Université dans la for-

mation continue.

J. CHRISTIEN rappelle l'expérience faite à Nanterre (Y. LE BOHEC, excusé, avait transmis au Bureau une note à ce sujet), mais comme la formation s'ajoute au service et à nombre d'autres prestations (il y a eu en outre à Nanterre perte d'un poste de M.A. à la suite du départ en retraite anticipée de F. DESCOMBES), la charge est lourde pour les enseignants.

F. RUZE espère qu'on obtiendra l'intégration dans le service. Elle pense qu'il y a aussi une demande de formation pédagogique de la part des enseignants des collèges à laquelle les IPR s'estiment capables de répondre et que c'est cet aspect qui est privilégié au niveau rectoral voire ministériel.

P. FABRE indique qu'à Brest il y a eu un accord entre l'IPR et la section d'histoire mais souligne le danger qu'il y aurait à laisser croire que la formation continue va remédier de façon pleinement satisfaisante à l'absence totale de formation de certains PEGC en histoire et géographie.

P. CABANES pense que dans ce cas il faudrait évidemment des stages de formation continue beaucoup plus étoffés, mais que cela pose le problème de la formation initiale dans le cas de réouverture des centres de formation de PEGC.

III - HABILITATIONS DE 2nd ET 3^{ème} CYCLES.

Il apparaît que des habilitations ont été acquises :

- En 2^{ème} cycle, St-Etienne et Chambéry ont retrouvé leur habilitation.
- En 3^{ème} cycle, Tours a retrouvé son DEA d'Histoire et civilisation de l'Antiquité ; à St-Etienne, il y a un DEA d'histoire régionale seulement.

P. CABANES indique qu'il sera demandé aux Présidents d'Université de faire renouveler les habilitations arrivant à terme en 1982.

IV - CONGRES DE 1982

Il aura lieu à NANCY. R. LONIS propose deux possibilités : un congrès de 2 jours avec excursion à Grand et peut-être au musée de Metz ou un congrès de 3 jours avec excursion à Trèves. Le thème proposé serait "l'Antiquité tardive dans les provinces rhénanes". Des contacts avec des collègues allemands seraient à envisager éventuellement.

R. ETIENNE fait remarquer que grâce à l'Annuaire, le nombre des cotisants s'élève à 143. Se référant à l'exemple des Médiévistes qui tiennent chaque année un colloque scientifique dont les travaux sont publiés, il pense qu'il faudrait savoir si les collègues sont favorables à cette forme de colloque.

P. DEBORD regrette que 4 seulement des intervenants au Congrès de Grenoble aient fait parvenir le texte de leur communication. C'est insuffisant pour faire un numéro spécial de la REA.

P. CABANES demande que les personnes présentes se prononcent pour un colloque de 2 ou 3 jours et sur la date à retenir.

L'Assemblée se prononce pour un colloque de 2 jours qui aura lieu les 15 et 16 mai.

CH. PIETRI met alors en cause l'option d'un colloque à thème scientifique car il estime que la SOPHAU n'a pas à se transformer en société scientifique organisant des congrès spécialisés. Il pense qu'elle doit au contraire être le lieu d'un débat sur la place de notre discipline dans le monde présent et dans l'Université et que, dans la conjoncture actuelle, un certain nombre de questions urgentes sont à envisager : système des DEA, principe de la thèse, place de l'H.A. dans le cursus des études, type d'histoire ancienne qu'il faut envisager. Il considère que c'est le rôle de la SOPHAU de prendre en charge ce type de problèmes, qu'elle doit être un lien où chacun peut s'exprimer quelles que soient ses options ou attaches politiques et syndicales. Il souhaite donc que le Congrès se donne pour sujet cette réflexion sur l'H.A.

Y. DUVAL fait savoir qu'elle partage l'avis de Ch. PIETRI et pense, elle aussi, qu'il conviendrait que cette année le congrès soit réservé à une réflexion de fond sur l'Université et les problèmes de l'H.A. Tout en maintenant l'excursion, nous pourrions consacrer une journée à une réflexion de fond sur les problèmes graves de notre discipline.

R. LONIS souhaite que le plus grand nombre possible de jeunes collègues viennent participer à cette réflexion à laquelle on pourrait donc consacrer la première journée, réservant une demi-journée à des communications scientifiques et une demi-journée à l'excursion.

J. CHRISTIEN se dit persuadé qu'il faut discuter des problèmes de l'H.A. Elle fait remarquer qu'il s'agit d'un changement d'optique par rapport à ce qui nous avait été demandé dans les années précédentes et qu'il faudra donc l'expliquer aux collègues absents.

H. VAN EFFENTERRE dit qu'il y a eu parfois une orientation regrettable de la SOPHAU vers des questions corporatives qui n'étaient pas essentielles mais qu'il faut réfléchir sur l'orientation globale de la discipline, ses perspectives d'avenir dans une optique non corporative ; et qu'il est en outre utile de réserver une partie scientifique.

R. ETIENNE admet qu'il est temps peut-être de faire cette réflexion mais se demande pourquoi les Médiévistes organisent, eux, des congrès scientifiques où ils se retrouvent nombreux.

P. LEROUX demande que les problèmes de l'H.A. soient envisagés sur le plan épistémologique et pense que pour le faire de façon fructueuse il faut que des prérapports soient présentés sur un certain nombre de sujets.

J.M. BERTRAND pense qu'il faut prévoir les interventions, demander des prérapports à différentes personnes, inviter des intervenants extérieurs à la SOPHAU (par exemple, un Recteur pour avoir son point de vue sur la formation continue ou un représentant du Ministère sur les problèmes de carrière).

P. CABANES fait remarquer que c'est une nouvelle orientation qui se fait jour et demande qu'il y ait des responsables pour les pré-rapports.

M.H. QUET s'associe aux propositions de Ch. PIETRI.

F. THELAMON demande que si on fait une enquête, les collègues veuillent bien y répondre pour permettre d'établir un pré-rapport.

P. LEROUX suggère un sujet qui serait : "image de l'H.A. dans notre société."

Ch. PIETRI pense qu'il faut faire parler tous ceux qui font de l'H.A. isolément et suggère comme sujet à aborder : Les problèmes de l'informatique, du DEA, de l'organisation de la recherche (association des chercheurs isolés à de grands centres), enseignement de l'histoire dans le second degré. Il insiste en tout cas pour que nos discussions aboutissent à des prises de position communes, donnant lieu ensuite à des interventions auprès des instances compétentes : il faut voter des motions, les faire connaître, s'organiser en groupe de pression.

Une commission est constituée pour préparer la 1ère journée du congrès qui sera donc consacrée à ces problèmes, elle comprend : J.M. BERTRAND, NONY, Ch. PIETRI, P. LEROUX, J.L. VOISIN, M..H. QUET, F. THELAMON.

V - IL EST PROCÉDÉ AU RENOUELEMENT DU BUREAU

J. MELEZE-MODRZEJEWSKI est sortant et le besoin se fait sentir d'étoffer le Bureau.

Après annonce des candidatures, il est procédé au vote :

Nombre de suffrages exprimés : 39

Ont obtenu	: R. LONIS	37 voix	élu
	M.C. BUDISCHOVSKY	35 voix	élue
	Y. DUVAL	30 voix	élue
	Y. LE BOHEC	27 voix	élu
	Y. ROMAN	24 voix	élu

Des voix se sont portées sur des collègues non candidats :

P. LEROUX : 7 voix, NONY : 3 voix, Ch. PIETRI, 1 voix.

VI - INFORMATIONS DIVERSES

P. CABANES fait savoir qu'il est intervenu auprès de l'Administrateur de la Bibliothèque Nationale pour protester contre la nouvelle réglementation.

Il indique que le Comité Français des Sciences historiques demande que des propositions lui soient adressées pour le Congrès de Stuttgart : une commission doit se réunir à Paris en septembre 1982, les grands thèmes sont déjà fixés, ce sont : l'Océan Indien ; l'image de l'autre ; les grands fleuves et l'histoire. Il y aura en outre des thèmes méthodologiques dont "archéologie et histoire".

Des propositions sont également demandées pour le Colloque franco-espagnol qui aura lieu à Madrid, en mai 1983, sur "Centralisme et collectivités nationales et régionales" ainsi que pour le Colloque franco-allemand fin 1983, sur "Ordre, désordre et violence".

La séance est levée à 12 h 45.

N.B. : Le compte-rendu financier qui n'a pu être communiqué en séance par manque de temps est joint en annexe.

SOPHAU : COMPTES DU 13-12-1980 au 4-12-1981

En caisse au 13-12-1980 : 13.9995 F

RECETTES

142 cotisations Sophau ; vente de 3 annuaires 7.290 F

Congrès de Grenoble, cotisations 8.050 F

Repas rue d'Ulm 1980, encaissés 572 F

TOTAL 15.912 F

DEPENSES

Chèque repas à la rue d'Ulm 572 F

Remboursement à M. E. FREZOULS pour frais de Secrétariat. 1.742 F

ANNUAIRE 10.312 F

dont frappe : 2.300 F

reproduction : 8.012 F

CONGRES DE GRENOBLE 13.752 F

dont : frais en Italie 7.242 F

transport 4.120 F

invités, conférenciers ... 2.247 F

matériels 143 F

Fonctionnement, frais divers 65 F

TOTAL 26.443 F

SOLDE, en caisse au 4-12-1981 3.464 F

N.B. : La subvention allouée par l'Université de Grenoble pour le Congrès de Grenoble n'a pas encore été virée à la SOPHAU.